Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 056-215602129-20260225-DEL2026_03-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	19
présents	11
votants	16

L'an deux mil vingt six
Le 25 février
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-DOLAY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Patrick GERAUD, Maire.

Date de la convocation : 12 février 2026

Présents : CANAUX Patricia — GONÇALVES Emmanuelle – HAMON Jean-Pierre — PELLION Stéphane – PERRAIS Isabelle– SIRLIN Isabelle - BERTET Audrey - GURIEC Nicolas - CHESNIN Nicolas - WACHNICKI Guillaume

Absent excusé :
DAVID Gaëlle qui donne pouvoir à CHESNIN Nicolas - CHAZELLE Christine donne pouvoir à BERTET Audrey - CRESPEL Bruno donne pouvoir à Jean-Pierre HAMON – ROUSSE Yannick donne pouvoir à Isabelle SIRLIN- MALNOË Muriel donne pouvoir à GONÇALVES Emmanuelle

Absents non excusés :
DOUILLARD Lauriane - SAULNIER Vincent — BLANCHARD Wilhelm

Madame Isabelle PERRAIS est nommée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2026-03 –AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Le Maire, propose l'affectation suivante du résultat 2025 du Budget Principal :

	Total
Section de fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement	2 352 925,87 €
Recettes de fonctionnement	2 726 214,12 €
Résultat de l'exercice	**373 288,25 €**
Résultat antérieur reporté	0,00 €
Résultat à affecter	**373 288,25 €**
Section d'investissement	
Dépenses d'investissement	1 397 796,08 €
Recettes d'investissement	1 547 115,76 €
Résultat de l'exercice	**149 319,68 €**
Résultant antérieur reporté	-170 044,80 €
Résultat Global	**-20 725,12 €**
RAR dépenses	780 340,18 €
RAR recettes	462 427,36 €
Besoin de financement de la section d'investissement	**-338 637,94 €**
Affectation du résultat de fonctionnement	
En report d'investissement (compte 1068)	**373 288,25 €**

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 056-215602129-20260225-DEL2026_03-DE

Après délibération et vote à 13 voix pour et 3 abstentions, l'affectation du résultat 2025 du budget principal est validé.

Pour Extrait Certifié Conforme
A Saint-Dolay, le 26 février 2026

Le Maire,
P. GÉRAUD

